

# LES SERVICES ACCESSIBLES AU PUBLIC ÉTUDIANT DES TERRITOIRES HORS GRENOBLE ET VALENCE

## budget

### BOURSE DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Les étudiant.e.s des **carrières sanitaires et sociales** dépendent des bourses de la Région Auvergne-Rhône Alpes attribuées sur **critères sociaux** et sans limite d'âge.



La demande se fait en ligne.

### AIDE EXCEPTIONNELLE

Le Fonds pour le maintien en formations sanitaires et sociales permet de soutenir des étudiant.e.s confronté.e.s à **des difficultés majeures non-prévisibles** à l'entrée en formation (maladie, décès, chômage, divorce, etc...) et **risquant de ce fait d'interrompre leur parcours**. La demande se fait auprès d'un.e travailleur.euse social.e qui est chargé.e de renseigner un dossier de demande qui doit ensuite être déposé en ligne. Pas de critère d'âge.



Info  
04 26 73 33 33

### BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Aides financières accordées **sous certaines conditions** par le Crous aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur et confronté.e.s à des difficultés matérielles ne leur permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures.



Un dossier social étudiant (DSE) est à constituer.

Les étudiant.e.s en IFSI ne sont pas éligibles à ces bourses.

## logement

### AIDE AU LOGEMENT CAF

Le montant de l'aide CAF varie en fonction du **lieu d'habitation**, du **type de logement**.



La demande se fait en ligne. Possible de faire une simulation

### LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le FSL apporte une aide financière en cas de **difficultés à payer les**



**frais liés à son logement** (dettes). Aide qui varie selon les départements.

### ACTION LOGEMENT



**Dispositif Visale** : contrat de cautionnement gratuit, pour les -30 ans  
**Aide Mobili jeunes** : prise en charge d'une partie du loyer, pour les alternants de -30 ans

### FORM'TOIT



Accompagnement dans la recherche de **solutions d'hébergement** en Auvergne Rhône-Alpes.

## alimentation

### RESTAURATION AU CROUS GRENOBLE ALPES

- Des repas à **3€30** pour les **non boursiers**
- Des repas à **1€** pour les **boursiers** ou étudiant.e.s **en situation de précarité financière** (après étude du dossier)



La demande se fait en ligne.

## santé bien être

### SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

#### Chèque Psy



Délivré par un.e médecin valable pour **8 séances de 45 minutes**, en présentiel ou à distance.

#### Alpine

Ligne d'écoute nocturne **tenue par des étudiant.e.s pour des étudiant.e.s**. Gratuit, confidentiel, anonyme. Du vendredi au lundi de **20h à 23h : 04 65 84 38 32**

#### Soutien psychologique par des professionnels (dispositif proposé par le CROUS Grenoble Alpes)

Pour les étudiant.e.s en Isère, Drôme, Ardèche, Haute-Savoie :



RDV téléphonique avec un psychologue, totalement anonyme et gratuit.

Numéro vert unique : 0800 730 815 disponible 24h/24h, 7j/7

## droits & soutien

### SERVICE SOCIAL DU CROUS



Prise de RDV en ligne  
Téléphone : **0 970 150 096**

- > **Secteur Drôme-Ardèche** : service-social07.26@crous-grenoble.fr
- > **Secteur Vienne** : djamilababasa@crous-grenoble.fr
- > **Secteur Haute-Savoie** : service-social73.74@crous-grenoble.fr

### DISPOSITIF DE SIGNALEMENT

Victime ou témoin d'une situation de **violence sexiste** ou **sexuelle**, d'une **discrimination** ou de **harcèlement** ?



L'UGA est là pour vous accompagner, saisissez le formulaire de déclaration.



## handicap

### SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Le **SAH** accompagne et conseille les étudiant.e.s en situation de handicap (démarches liées à leur installation, logement CROUS, les aides financières, déplacements, activités sportives et culturelles).



Faire une demande  
d'aménagements

## culture & sports

### PASS' RÉGION

Nombreux **avantages et réductions** pour la culture, la pratique sportive, l'achat de manuels scolaires, pour des formations gestes de premiers secours, pour la santé.

Pour les **étudiant.e.s de 16 à 25 ans** dans un établissement de formations sanitaires et sociales



agrées par la Région en formation initiale de niveau 3,4,5 ou 6 (hors statut salarié).

### PASS'SPORT

Allocation de rentrée sportive de **50 euros** par jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités organisées au titre de la saison.



Les **étudiant.e.s de moins de 28 ans** bénéficiant d'une bourse (Crous ou Région) sont éligibles.

## vie associative

### UNE IDÉE, UNE ENVIE, UN PROJET ?

L'UGA et le CROUS peuvent soutenir vos projets !

#### L'agrément "Association UGA"

Permet d'avoir une aide au démarrage (**200 €**) et d'accéder aux services suivants :

- > Accès à l'offre de formation (gestion, prévention, VSS, etc.)
- > Kits de prévention pour les

événements festifs

- > Éligibilité à l'aide financière ponctuelle sur projet (CVEC)
- > Référencement dans l'annuaire des associations mis en ligne sur le portail étudiant

### FONDS INITIATIVES ÉTUDIANTES DE L'UGA

Fonds destiné aux projets portés par les **associations étudiantes agréées par l'UGA**.

**Thématiques :** culture artistique, culture scientifique et technique, santé et prévention, citoyenneté, solidarité, handicap, environnement, toute initiative contribuant à améliorer la vie étudiante  
**1 commission par mois**



Faire une demande de  
subvention

### COMMISSION CULTURE ET VIE DE CAMPUS DU CROUS

Dispositif de financement des initiatives portées par des associations étudiantes, **des étudiant.e.s individuel.le.s ou des établissements** ayant pour objectif de participer à l'amélioration des conditions de vie des étudiant.e.s.

**Thématiques :** Prévention au service de la santé et du bien-être / Favoriser l'accompagnement social / Développer la pratique sportive / Faire vivre la citoyenneté / Faire vivre l'art et la culture / Améliorer l'accueil des étudiants  
**4 commissions par an**



Faire une demande de  
subvention

## numérique

### VOS IDENTIFIANTS ÉTUDIANTS

Lors de votre première inscription à l'UGA, vous recevez un mail contenant **vos identifiants Agalan et un mot de passe unique** pour accéder aux services numériques.  
**Vous devez activer ces identifiants pour pouvoir les utiliser.**

### A quoi ça sert ?

- > Accès à l'**intranet LEO** (l'interface utilisée par l'UGA pour les étudiant.e.s de l'UGA : trouver son emploi du temps, avoir accès à sa messagerie, infos sur l'UGA, etc.) et aux services numériques associés : par ex. Zoom, Filesender, Digiposte, Microsoft Office
- > Accès à **BELUGA** (catalogue des ressources documentaires des BU en ligne)
- > Prendre RDV au Centre de Santé Étudiant

Vous rencontrez des problèmes avec vos identifiants ou services numériques ?

[sos-etudiants@univ-grenoblealpes.fr](mailto:sos-etudiants@univ-grenoblealpes.fr)

## bibliothèques

### ACCÈS BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Vous pouvez accéder **aux services numériques des BU** et à **l'ensemble des ressources en ligne** avec vos identifiants Agalan.



Catalogue Beluga

### CONTACTS ET RESSOURCES

- > **Chargé.e de développement vie étudiante territoires éloignés**  
[vie-etudiante-territoires@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:vie-etudiante-territoires@univ-grenoble-alpes.fr)
- > **Associations et initiatives**  
[engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr)
- > **Service Accueil Handicap**  
[accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)



> Portail étudiant UGA



> Crous Grenoble Alpes



> Portail jeunes de  
13 à 30 ans